

Genève le 06 septembre 2019

**Procès-verbal de
l'Assemblée Générale de Pro Natura Genève
13 juin 2019, de 18h00 – 21h00**

Muséum d'histoire naturelle

Ordre du jour

- Conférence sur la pollution lumineuse animée par Eric Achkar et Pascal Moeschler
- Présentation des points forts 2018
- Partie statutaire (réservée aux membres Pro Natura)
 - Approbation du PV de l'AG 2018
 - Approbation du Rapport d'activités 2018
 - Approbation des comptes & décharge du comité
 - Approbation du budget 2019
 - Election des vérificateurs des comptes
 - Election d'un nouveau membre du comité
- Information concernant une parcelle à Veyrier
- Présentation des deux initiatives fédérales
- Spectacle de marionnettes « Le comte von Luisant » sur l'animal de l'année
- Apéritif dînatoire

Accueil de la présidente

Mme Julie Schnydrig Kettenacker, présidente, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et remercie le Muséum d'histoire naturelle pour son accueil. Elle relève le caractère pertinent de la thématique de la conférence puisque l'AG 2019 a lieu en ville.

La présidente passe la parole à Eric Achkar et Pascal Moeschler qui donnent leur conférence sur la pollution lumineuse.

Présentation des points forts 2018

La présidente, Julie Schydrig Kettenacker, remercie les conférenciers. Sont également remerciés tous les collaborateurs-trices de Pro Natura Genève ainsi que les partenaires, membres de la section de Pro Natura Genève, les subventionneurs, les donateurs et les membres du comité. Elle donne la parole à Mme Olivia Spahni, secrétaire générale de la section genevoise.

Activités majeures

Défendre la nature dans le cadre des décisions politiques

Pro Natura Genève, en collaboration avec le WWF et l'ATE Genève, a réalisé un ecorating de manière à mieux connaître la sensibilité en matière d'environnement des candidats aux élections cantonales et de pouvoir guider les citoyens lors des élections cantonales. 50% des candidats au Conseil d'Etat et 25% des candidats au Grand conseil ont participé au questionnaire.

En 2018, la plateforme Nature et Paysage a vu le jour. 13 organisations actives dans la protection de la nature et du paysage ont collaboré à sa création. Elle n'a pas de statut juridique défini, mais a pour but de faciliter les discussions avec le gouvernement.

Pro Natura Genève a soutenu le référendum contre le déclassement de la zone agricole en zone industrielle en faveur de la Sablière du Cannelet afin d'éviter que cela ne devienne un cas de jurisprudence pour d'autres entreprises.

Pro Natura Genève mène un lobbying actif. Elle fait partie de 7 commissions extraparlimentaires : pêche, consultative sur la diversité biologique, urbanisme, monuments, nature et site, développement durable, technique des arbres, consultative pour la gestion du Rhône et de l'Arve.

Conserver et restaurer les milieux naturels afin d'assurer le maintien des espèces

Des travaux pour renaturer les étangs de Mategnin ont été entrepris. Les milieux humides étant particulièrement menacés, des étangs ont été créés.

De grands travaux ont été menés dans la réserve des Faverges dans le but de réaliser une nouvelle prairie à molinies et de pouvoir mieux accueillir de nombreux insectes dont notamment la Bacchante.

En 2018 Pro Natura Genève a également débuté la planification des travaux à la Pointe à la Bise. En effet, des travaux de renaturation s'avèrent nécessaires et par conséquent l'aménagement de nouveaux étangs pour les amphibiens.

Centres Nature

Les nombreuses activités de Pro Natura Genève ont considérablement évolué. Ainsi, l'équipe du Pôle Education à l'Environnement a révisé l'ensemble des contenus des animations scolaires. De nouvelles animations ont été spécialement élaborées pour les 1-2P Harmos (4-6 ans).

Le Festival Nature et Terroir s'est sensiblement développée. Bénéficiant une nouvelle fois d'une météo idéale, plus de 2000 personnes ont profité de l'offre pléthorique. La gestion du festival a été confiée à une personne externe en vue de la charge de travail importante.

Dans le cadre du programme Interreg, projet interrégional réunissant le Canton de Vaud, le Haut-Jura et le Haut-Doubs, Pro Natura Genève a organisé un rallye gourmand « Eau delà de la frontière ». D'autres projets sont en cours, tels qu'un concours de photos et la création d'un recueil de contes.

Projets pédagogiques

Le projet 5P vise à ce que l'intégralité des classes du 5^{ème} primaire fasse 2 sorties par an pour garantir leur sensibilisation à la Nature. Une première phase pilote a été menée entre 2015 et 2018, une deuxième phase a débuté en 2018 et s'étendra jusqu'en 2022, ayant pour but de pérenniser ce programme.

Dans le cadre d'abattages d'arbres liés au chantier du CEVA, Pro Natura Genève a collaboré avec l'école de Pré-Picot afin de replanter de manière participative une grande haie vive bordant le préau de l'école.

Pro Natura Genève propose des formations continues pour les enseignants pour pouvoir mieux guider les élèves dans l'exploration des milieux naturels autour de l'école.

Un guide pratique *Création et entretien d'un verger haute tige* a été publié. Il a pour but d'accompagner les agriculteurs, des personnes privées ainsi que les communes avec qui Pro Natura a planté des vergers.

Le flyer *Planter les haies indigènes* a été réédité.

En 2018, Pro Natura Genève a consacré du temps à la préparation du nouveau Malagnou qui aborde les différents visages de l'agriculture genevoise. Le Malagnou est la publication historique de Pro Natura Genève.

Partie statutaire

La présidente invite l'assemblée à passer à la partie statutaire.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 juin 2018 :

- **Le procès-verbal est approuvé par acclamation.**

Approbation du rapport d'activités 2018 :

- **Le rapport d'activités 2018 est approuvé par acclamation.**

Approbation des comptes & décharge du comité :

M. Pascal Urion, comptable, qui travaille conjointement avec M. Marc Pictet, trésorier, pour suivre nos activités, fait lecture du mot de M. Marc Pictet qui s'excuse pour son absence.

Le total du bilan au 31 décembre 2018 s'élève à CHF 2'979'231 contre CHF 2'678'454 au 31 décembre 2017, représentant une augmentation de CHF 300'777 soit 11.2%. Cette variation est principalement due à une augmentation des liquidités.

Il est à noter qu'en 2018, les liquidités disponibles n'ont pas été placées dans des fonds monétaires, car les avoirs en francs suisses sur les comptes courants sont toujours soumis à un intérêt négatif. M. Marc Pictet relève le constant soutien de l'Etat de Genève ainsi que les nombreuses communes et sociétés de la place et les remercie vivement.

M. Marc Pictet souligne qu'il est particulièrement attaché au projet des 5P Harmos puisqu'il permet d'assurer la pérennité des activités menées par Pro Natura Genève.

M. Marc Pictet clôt sa lettre en remerciant les membres du Comité ainsi que les collaborateurs et les volontaires de Pro Natura Genève.

- **Les comptes & décharge du comité sont approuvés par acclamation.**

Approbation du budget 2018 :

Mme Olivia Spahni explique que le budget a d'ores et déjà été voté par le comité de Pro Natura Genève fin août 2018. Il s'agit ici d'un résumé. Deux tiers du budget sont consacrés aux ressources humaines. Les sources de financement proviennent des cotisations, des contrats de prestations, des fondations, des communes et des prestations que fournit Pro Natura Genève ainsi que des mandats qui lui sont confiés. Pro Natura Genève fait une distinction entre ces financements et la recherche de fonds pour des projets particuliers.

Deux grands projets sont menés en 2019 : le premier concerne le bâtiment de la Pointe à la Bise qui sera démoli pour faire place à une nouvelle bâtisse. La commune de Collonge-Bellerive finance cette réalisation. Le deuxième projet est la construction d'une station d'épuration des eaux usées au Vallon de l'Allondon, un projet innovant avec une filtration naturelle grâce à une plantation des roseaux.

Pro Natura Genève fonctionne également avec des fonds spéciaux. Elle mène une gestion prudente afin qu'une année de fonctionnement soit assurée par ses propres comptes en cas d'imprévus.

Question d'un membre dans l'assemblée: La location de la villa Pictet a baissé de CHF 60'000 à CHF 30'000. Ne peut-on pas augmenter le revenu locataire ?

Réponse : Olivia Spahni explique que la baisse du loyer est due au mauvais état de la villa dans laquelle aucuns travaux n'ont été effectués depuis longtemps. Les détails financiers sont disponibles en cas de besoin.

Le budget 2019 de l'association est approuvé par acclamation.

Election d'un nouveau membre du comité :

M. Fabrice Calame se présente candidat et relate ses motivations pour adhérer au comité.

- **L'élection de Fabrice Calame est approuvée par acclamation.**

Election des vérificateurs des comptes :

Mme Marlyse Liniger et M. Gilbert Perrochon sont chaleureusement remerciés pour leur travail. Mme Marlyse Liniger s'est excusée pour son absence.

- **Mme Marlyse Liniger et M. Gilbert Perrochon sont élus par acclamation comme vérificateurs des comptes pour 2020.**

Question d'un membre dans l'assemblée : Pourquoi ne lit-on pas le rapport de révision des comptes ?

Réponse : Il se trouve dans le rapport d'activités 2018. Aucune anomalie n'a été détectée.

Information concernant une parcelle à Veyrier

La présidente rappelle que Pro Natura Genève est propriétaire de différents biens immobiliers, notamment d'une parcelle de 5 hectares sur la commune de Veyrier dont Pro Natura est propriétaire depuis 1980. La villa est mise en location depuis ce legs. Le revenu locatif contribue au financement des activités de Pro Natura Genève.

La présidente présente l'historique du dossier :

- **2011** : lancement d'un avant-projet par le comité suite au constat que la maison est difficile et coûteuse à rénover, en plus d'être située en zone à densifier
- **2012** : validation du comité pour garder le projet en pleine propriété plutôt que de collaborer avec une coopérative
- **2014** : dépôt d'autorisation pour un projet de 3 immeubles avec une densité de 0.577 requérant une dérogation du conseil municipal de Veyrier (densité > 0.5)
- **2015** : retrait de la demande d'autorisation par PNGE par peur que le Conseil municipal de Veyrier - en plein élection - ne refuse définitivement le projet
- **2016** : engagement d'une entreprise (sans coût pour PNGE) afin de gérer le projet et sa refonte pour retrouver une densité inférieure à 0.5
- **2017** : proposition d'un nouveau projet prenant en compte des droits à bâtir du voisin intéressé à se joindre au projet et aux demandes des voisins opposés au projet initial
- **2018** : élaboration du cadre du projet, analyse du cadre financier potentiel
- **Fin 2018** : réception par le comité d'un avis détaillé défavorable sur le projet immobilier de la part de Pro Natura Suisse, assorti d'une recommandation de vendre
- **2019** : discussions et analyse des différentes options. Demande du comité d'étudier l'option de mise en droit de superficie

Avant de poursuivre, la présidente mentionne qu'un point a été modifié sur l'Ordre du jour, à savoir que Pro Natura Genève ne prendra pour l'instant pas de décision définitive au sujet de cette propriété étant conscient des enjeux liés à ce projet et de l'importance que les clauses du testament soient respectées. Elle soulève la difficulté de ce projet pour une association telle que Pro Natura Genève, sa mission n'étant pas la gérance de biens immobiliers, mais bel et bien la protection de la Nature.

L'option actuellement étudiée est celle de maintenir le statut de propriétaire de Pro Natura Genève et céder un droit de superficie à un tiers contre une rente de droit de superficie. Il s'agit d'une rente régulière qui représenterait un apport financier important. Pro Natura Genève restant propriétaire, elle pourra définir les exigences en matière environnementale telle que la haute qualité architecturale et le choix des matériaux, la densité et préservation de la qualité

paysagère et naturelle du site, la consommation d'énergie, l'encouragement à la biodiversité et la facilitation de la mobilité douce.

Un voisin de la parcelle s'exprime à ce sujet : Il remercie la présidente pour ce discours en mentionnant que c'est la première fois que l'on communique aussi ouvertement à ce sujet. Il pense néanmoins qu'il s'agit là d'une manière de contourner le testament. Juridiquement parlant, il doute que le droit de superficie soit licite au vu du contenu du testament. De plus, ce projet ne semble pas représenter la volonté de feu la donatrice de la parcelle, puisqu'elle était opposée à des projets de construction et qu'elle a légué la propriété pour la protection de la nature.

Réponse :

L'aspect juridique de cette affaire sera étudié. Pro Natura Genève ne veut en aucun cas contrer les vœux du testament.

Intervention d'un membre : Pro Natura Genève a besoin d'argent pour mener à bien ses activités. Apparemment, Pro Natura Genève perd de l'argent avec ce projet, il est donc compréhensible qu'elle cherche une solution et qu'elle tente de garantir ses actifs.

Réponse de la présidente : La villa nécessite en effet des travaux extrêmement coûteux. Sa rénovation n'est donc pas envisageable pour Pro Natura Genève.

Un membre soulève qu'il a vu le projet de façon informelle, qui faisait état de 48 appartements.

Réponse de la présidente : C'est un projet qui n'est plus d'actualité. Il a été gelé.

Intervention de Sarah Pearson Perret, secrétaire romande de Pro Natura : Pro Natura Suisse a été interpellée par Pro Natura Genève au sujet de cette parcelle. La discussion a porté sur un projet précédant qui ne représentait pas les valeurs de Pro Natura. Le legs de cette parcelle ayant été accepté, l'objectif doit être la valorisation en termes financiers. La position de Pro Natura Suisse est de refuser un legs en cas de doute de pouvoir assurer les volontés de la personne défunte, car Pro Natura n'a pas la fonction de gérer des immeubles.

La question de la vente de la parcelle a été abordée parce que Pro Natura Genève ne peut pas uniquement compter sur les cotisations des membres. Mme Sarah Pearson Perret souligne que Pro Natura Genève accomplit un travail extraordinaire dans le domaine de l'éducation à la nature et pour ce faire, elle a besoin d'apports financiers supplémentaires. D'un point de vue juridique, il est tout à fait possible de vendre lorsque l'on peut démontrer la nécessité de cet apport financier. Dans ce sens, l'option que la section genevoise est en train d'étudier lui semble une bonne solution afin de respecter les volontés de la défunte.

Un membre : Est-ce que le projet tiendra compte de la protection des couloirs naturels ?

Sarah Pearson Perret : Une étude a été réalisée sur la valeur biologique. Les couloirs naturels seront protégés.

Intervention de Sébastien Miazza, membre du comité : Il précise que le bureau Pillet, une société très expérimentée, était en charge de l'ancien projet et qu'elle a pris en compte des parties prenantes (les voisins) afin de considérer tous les enjeux. En matière environnementale, l'entreprise a présenté 30 critères au comité.

Un membre : Mme Pictet a rédigé un testament. Pro Natura Genève a pour mission de défendre la Nature. Les gens vont apprendre que Pro Natura Genève ne respecte pas les vœux des legs et elle perdra de nombreux membres. D'autres possibilités de financement existent, ce n'est pas dans l'esprit Pro Natura Genève de recevoir une rente grâce à ce droit de superficie. C'est un projet dangereux et les gens risquent de se détourner de Pro Natura Genève.

La présidente : Elle remercie le membre pour son intervention et remarque que Pro Natura Genève entend ses inquiétudes et que l'association partage justement ce soir toutes les informations au sujet de cette parcelle afin de prendre en considération l'avis des membres.

Sébastien Miazza : Il rappelle que lorsqu'on reçoit un legs, on est dans l'obligation de s'en occuper. Pro Natura Genève ne veut pas contourner le legs, mais la villa doit être rénovée. Il mentionne également un autre legs que les sœurs Morel ont donné de leurs vivants. Elles ont laissé une liberté totale à Pro Natura Genève pour la gestion de ce bien.

Un membre pense que le premier projet de construction était inadmissible et inapproprié. Il est positif que Pro Natura Genève ait réagi et trouvé une solution plus appropriée.

Intervention d'un membre : Il propose la création d'un nouveau Centre Nature avec un potager participatif et un programme pour l'éducation à la nature destiné aux jeunes.

Réponse de la présidente : La création d'un nouveau Centre Nature alors que Pro Natura Genève en possède déjà deux sur un territoire réduit n'est financièrement pas réalisable.

La présidente propose de clore le sujet et de passer à la présentation des deux initiatives fédérales. Elle donne la parole à Mme Sarah Pearson Perret, la secrétaire romande de Pro Natura.

Présentation des deux initiatives fédérales

Sarah Pearson Perret mentionne que Pro Natura Suisse a œuvré dans l'ombre ces dernières années et qu'il est temps de s'afficher davantage. Le lancement de ces deux initiatives fédérales est une occasion de se faire entendre et d'expliquer les enjeux que soulève la protection de la nature et du paysage.

L'objectif de l'initiative biodiversité est que la Confédération accorde plus de surfaces et plus de fonds pour le maintien de la biodiversité. En l'inscrivant dans la constitution, cela donne une importance plus grande à la biodiversité, notamment dans les choix d'aménagements cantonaux où d'autres aspects fédéraux prévalent aujourd'hui.

L'initiative paysage vise à un meilleur respect de la Loi pour l'Aménagement du Territoire, pour que les zones définies comme non-constructibles ne puissent plus être construites. Aujourd'hui, on accorde de nombreuses exceptions dans les zones non-constructibles et ce non-sens doit être corrigé.

Le délai pour la récolte des 120'000 signatures est le 26 septembre 2020. Olivia Spahni, la secrétaire générale de Pro Natura Genève coordonne les actions de collecte à Genève. Toute aide est bienvenue.

Points divers

Questions : Est-ce que Pro Natura Genève a pris position sur le changement de la loi de la chasse ?

Réponse : Oui, un référendum a été lancé.

La présidente propose de clore la partie formelle de l'Assemblée générale et invite les personnes présentes de se déplacer à la cafétéria du Muséum afin de suivre le spectacle de marionnettes « Le comte von Luisant » sur l'animal de l'année.

Fin de la séance : 21h

L'atelier Tentatif présente le spectacle de marionnettes "LE COMTE VON LUISANT" dans la cafétéria du Muséum.

La soirée se termine avec un magnifique buffet dans la cafétéria du Muséum.

* * * * *

**Liste des membres du comité de Pro Natura Genève
à l'issue de l'Assemblée générale du 13 juin 2019
et de la séance du comité du 4 juillet 2019* :**

Julie SCHNYDRIG KETTENACKER *Présidente*
Marc PICTET *Trésorier*

Nicolas AMANN
Christelle BACQUET
Fabrice CALAME
Alain DEMIERRE
Delphine KLOPFENSTEIN BROGGINI
Alain MAUNOIR

Michel POSCIA
Frédéric REVERCHON
Ervan RUTISHAUSER
Jacques THIEBAUD
Barbara TIRONE

Membres d'honneur :

François DUNANT
Maurice BLANCHET†
Jean-Charles DOEBELI†
Paul GEROUDET†
Edmond PONGRATZ†

Nicolas PICTET
Jacques BURNIER†
Claude DERIAZ†
Robert HAINARD†

*Démission de Sébastien MIAZZA lors de la séance du comité du 4 juillet 2019.

Approuvé le 06.09.19.....

Pour Pro Natura Genève :

Julie Schnydrig Kettenacker
Présidente

Olivia Spahni
Secrétaire générale

La rédactrice du PV : Sara Hesse, coordinatrice administrative